

Lyon, le 18 juin 2012

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## **Préparation de rentrée 2012 pour le 1<sup>er</sup> degré (moyens et mesures complémentaires)**

### I. Moyens complémentaires :

L'académie est dotée de 65 ETP supplémentaires.

Après analyse de la situation de chaque département avec les Directeurs académiques, en prenant en compte le niveau d'encadrement, les évolutions d'effectifs et les caractéristiques des différents territoires, la répartition proposée est la suivante :

- Ain : + 19 postes
- Loire : + 10 postes
- Rhône : + 36 postes

Ces créations de postes seront rendues effectives par le recours à une liste complémentaire dans le cadre de recrutement du concours de professeurs des écoles dont le jury se réunit fin juin 2012.

Elles permettront en priorité l'ouverture de classes et le renforcement des moyens de remplacement, tout en prenant en compte la difficulté scolaire sur le terrain.

### II. Formation et aménagement de service des professeurs des écoles stagiaires :

- Le département de l'Ain attendait initialement 60 stagiaires. Les mesures complémentaires énoncées ci-dessus portent ce chiffre à 79 ;
- Le département de la Loire attendait initialement 40 stagiaires. Les mesures complémentaires énoncées ci-dessus portent ce chiffre à 50 ;
- Le département du Rhône attendait initialement 180 stagiaires. Les mesures complémentaires énoncées ci-dessus portent ce chiffre à 216.

Chacun de ces départements a mis en place un dispositif de formation qui se caractérise par un accompagnement renforcé et individualisé des professeurs stagiaires, particulièrement durant les mois de septembre et d'octobre, une augmentation du nombre d'heures de formation dont ils bénéficient et la présence des tuteurs à leur côté. En outre, la semaine d'accueil de la pré-rentrée est maintenue et la formation filée tout au long de l'année est renforcée.